

Centre scolaire du GRAND FOUGERAY : circuits spécifiques.
XA1BASE

XA1 MATIN

ARRIVEE IMPERATIVE A L'ECOLE PUBLIQUE A 8H30

GF.001	fréquence: LM-JV----- Transporteur: PINEAU	
GF.011	GRAND FOUGERAY LE PETIT BEAUCHENE	8:06
GF.009	GRAND FOUGERAY LAMBERDAIS	8:09
GF.00F	GRAND FOUGERAY MONTAUDEVERT	8:20
GF.010	GRAND FOUGERAY LA GUILLAUMEE	8:22
2250.000	GRAND FOUGERAY PRIMAIRE PUBLIC	8:32
1333.000	GRAND FOUGERAY PRIMAIRE PRIVE	

XA1BASE

XA1 16H40

GF.401	fréquence: LM-JV----- Transporteur: PINEAU	
2250.000	GRAND FOUGERAY PRIMAIRE PUBLIC	16:55
1333.000	GRAND FOUGERAY PRIMAIRE PRIVE	16:56
GF.011	GRAND FOUGERAY LE PETIT BEAUCHENE	17:02
GF.009	GRAND FOUGERAY LAMBERDAIS	17:05
GF.00F	GRAND FOUGERAY MONTAUDEVERT	17:15
GF.010	GRAND FOUGERAY LA GUILLAUMEE	17:21
GF.005	GRAND FOUGERAY MORTIER	17:26

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

Centre scolaire du GRAND FOUGERAY : circuits spécifiques.
XA2BASE

XA2 MATIN

ARRIVEE IMPERATIVE A L'ECOLE PUBLIQUE A 8H30

	fréquence: LM-JV----- Transporteur: PINEAU	
GF.002		
GF.00N	GRAND FOUGERAY BARDOUILLERE	7:52
GF.00O	GRAND FOUGERAY NOURAI	7:58
GF.006	GRAND FOUGERAY LA HATTAIS	8:04
GF.001	STE ANNE S/V. ABS COQUINAIS	8:07
GF.004	GRAND FOUGERAY HAUT JANGLAND	8:16
GF.016	GRAND FOUGERAY ABORDS NEUF VILLES	8:25
2250.000	GRAND FOUGERAY PRIMAIRE PUBLIC	8:32
1333.000	GRAND FOUGERAY PRIMAIRE PRIVE	

XA2BASE

XA2 16H40

	fréquence: LM-JV----- Transporteur: PINEAU	
GF.402		
2250.000	GRAND FOUGERAY PRIMAIRE PUBLIC	16:55
1333.000	GRAND FOUGERAY PRIMAIRE PRIVE	16:56
GF.00N	GRAND FOUGERAY BARDOUILLERE	17:02
GF.00O	GRAND FOUGERAY NOURAI	17:08
GF.006	GRAND FOUGERAY LA HATTAIS	17:14
GF.001	STE ANNE S/V. ABS COQUINAIS	17:28
GF.004	GRAND FOUGERAY HAUT JANGLAND	17:36

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale